

Hélène MENET
Principale du collège François Truffaut

Chef-Boutonne, le 20 février 2023

Objet : phase provisoire de l'orientation – saisie des intentions

Madame, Monsieur,

La classe de 3^{ème} constitue le premier palier de l'orientation de votre enfant. Tout au long de l'année, il précise son projet personnel et se prépare à une filière d'études. L'un des temps forts de cette année de 3^{ème} est l'ouverture de la phase provisoire de l'orientation, à la fin du deuxième trimestre. **Ce temps fort correspond à la saisie des intentions d'orientation** sur le service en ligne Orientation.

Trois voies d'orientation sont possibles à l'issue de la classe de 3^{ème} :

- ↳ La seconde générale et technologique,
- ↳ La seconde professionnelle (sous statut scolaire, ou sous statut d'apprenti),
- ↳ La 1^{ère} année de CAP.

Le service en ligne Orientation est accessible par le [portail Scolarité services](#), avec vos identifiants **Educonnect**. Si vous ne disposez plus de ces codes, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat qui vous les retransmettra.

Le service en ligne Orientation permet :

- de demander une/des voie(s) d'orientation citées ci-dessus pour la poursuite de la scolarité de votre enfant, en les hiérarchisant.
- de consulter les réponses du conseil de classe aux demandes formulées
- d'accuser réception des réponses et recommandations du conseil de classe

INTENTIONS D'ORIENTATION Du : 22/02/2023 Au : 12/03/2023

Conseil de classe du **2^e trimestre/1^{er} semestre** : 20/03/2023

1 Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes** : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.

2 Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception**.

(intentions provisoires).

Les saisies des intentions provisoires d'orientation sur le service en ligne Orientation seront ouvertes **du 22 février 2023 au 12 mars 2023**.

L'accusé réception des avis du conseil de classe sera accessible à partir du **21 mars 2023**.

Collège François
Truffaut
Chef-Boutonne

Hélène MENET
Principale

Affaire suivie par :
Isabelle Navailles
Secrétaire

Téléphone
05 49 29 80 60

Courriel
Ce.07900141@
@ac-poitiers.fr

Adresse postale
18, avenue de
l'Hôtel de Ville
B.P.20011
79110 Chef-
Boutonne

Informations importantes :

- Il est impératif de **valider la saisie** pour que la/les intention.s d'orientation soit.ent prise.s en compte ;

- Seul l'un des deux représentants légaux peut saisir les intentions provisoires d'orientation, et apporter des modifications pendant la période d'ouverture du portail. Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal. *(En cas de souhait de modification, le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie doit se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions. En cas de désaccord, il contacte la cheffe d'établissement).* Cette disposition n'est pas de notre fait.

- Les deux représentants légaux reçoivent un courriel récapitulatif après validation des intentions provisoires.

- Le compte élève ne permet qu'un accès en mode consultation.

- *La phase provisoire d'orientation ne permet pas de saisir des vœux de formations ou d'établissements précis. Cette étape correspond à la phase d'affectation, qui se déroule au 3^{ème} trimestre.*

Afin de vous accompagner dans ces démarches dématérialisées, vous trouverez, joint à ce courrier, un tutoriel pour la saisie des intentions sur le service en ligne Orientation.

Si vous rencontrez des difficultés de connexion, ou de saisie, je vous invite à contacter le collègue avant la date de fermeture du service en ligne (fixée au 12 mars). Des temps de permanence vous seront proposés les mercredis 1^{er} et 8 mars de 9h à 12h et les jeudis 2 mars et 9 mars de 9h à 18h. Les rendez-vous sont à prendre auprès de Mme Navailles, secrétaire de direction.

Je vous rappelle aussi que vous êtes conviés à une réunion d'information sur l'orientation post 3^{ème} **le mardi 28 février à 18h.**

Mme Lacassagne et Mme Tlili-Duroudier, professeures principales de 3^{ème}, Mme Nonnet, psychologue de l'Education Nationale, et moi-même, restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La Principale



Hélène Menet